

Béziers : ce que l'on sait du premier décès à la suite d'un contrôle lié au confinement

Par L'EXPRESS.fr avec AFP , publié le 10/04/2020 à 08:01

https://www.lexpress.fr/actualite/societe/fait-divers/beziers-ce-que-l-on-sait-du-premier-deces-a-la-suite-d-un-contrôle-lie-au-confinement_2123417.html

Le parquet de Béziers a ouvert une enquête pour "homicide involontaire" après la mort d'un homme de 33 ans, qui aurait, selon les policiers "refusé leur contrôle".

Un trentenaire est mort mercredi soir à Béziers, peu de temps après son arrestation par la police municipale de la ville. C'est le premier décès en France à la suite d'un contrôle des [mesures de confinement](#).

Le parquet de Béziers a ouvert une enquête pour "homicide involontaire" après [la mort de cet homme de 33 ans](#), condamné à huit reprises depuis 2005 pour des violences et des vols et qui aurait, selon les policiers municipaux "refusé leur contrôle".

"Il est inadmissible qu'en France une personne décède du fait de sa pauvreté et de sa grande vulnérabilité sociale et de la mise en place de mesures d'exception comme le couvre-feu", a réagi la Ligue des droits de l'Homme de l'Hérault dans un communiqué en affirmant qu'il s'agissait d'une "personne sans domicile fixe".

Une interpellation musclée

L'homme est mort après avoir été transporté au commissariat par trois policiers municipaux. Ces derniers avaient procédé à [son contrôle](#) vers 22h20 mercredi dans les rues de Béziers, où un couvre-feu est en vigueur à compter de 21 heures, a précisé le procureur Raphaël Balland.

Le décès du trentenaire a été constaté vers 23h30 par un médecin du Service d'urgence mobile et de réanimation (Smur), "après plus de trois quarts d'heure de tentative de réanimation dans les locaux du commissariat de police de Béziers", ajoute Raphaël Balland dans un communiqué.

Le procureur s'est déplacé sur les lieux, a ordonné "une enquête en flagrant délit du chef d'homicide involontaire" et a confié les premières investigations à la police nationale à Béziers. La sûreté départementale de Montpellier est chargée de la suite de l'enquête.

Selon les déclarations des policiers municipaux, la victime aurait "refusé le contrôle, aurait adopté à leur encontre un comportement très agressif, justifiant selon eux de procéder à son interpellation". Toujours selon les policiers municipaux, l'homme aurait alors "résisté fortement et longuement à l'interpellation" et il aurait été difficile de le menotter et "de le faire entrer à l'arrière de leur véhicule en le maintenant sur le ventre".

"Un policier municipal se serait alors assis sur les fesses de l'individu encore très excité dans le but de le maintenir jusqu'à sa conduite" au commissariat, selon le récit du procureur. "Il se serait calmé au cours du bref transport, les trois policiers affirmant l'avoir entendu 'ronfler', leur laissant penser qu'il s'était endormi", a-t-il relaté. Mais à leur arrivée dans la cour du commissariat, "l'individu interpellé était inconscient", et les gestes de secours prodigués par des policiers puis par les secours l'ont été "en vain".

Une autopsie attendue ce vendredi

La Ligue des Droits de l'Homme de Béziers, dont un des membres était présent dans un logement adjacent, "a constaté une présence très importante de véhicules de police, au nombre de quatre (au moins)" qui bloquaient deux rues au moment de l'interpellation. La LDH héraultaise dénonce des modalités d'interpellation "disproportionnées". "Il devient urgent que les personnes sans domicile fixe soient prises en charge de façon humaine et adaptée", estime-t-elle.

Né à Béziers, une des villes les plus pauvres de France, le trentenaire décédé était sans emploi et père de trois jeunes enfants à la garde de leur mère, dont il était séparé. Selon le parquet, il était domicilié chez sa soeur.

Dans le cadre de la lutte contre le Covid-19, la loi du 23 mars 2020 permet aux agents de la police municipale, aux côtés des forces nationales, d'assurer le [respect des mesures de confinement](#) dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire. À Béziers, le rôle de la police municipale, armée et mise en avant par le maire Robert Ménard (proche du Rassemblement national) dans la lutte contre la délinquance, est controversé.

Après ce décès, des investigations étaient en cours jeudi, notamment des recherches toxicologiques. Une autopsie doit avoir lieu à Montpellier ce vendredi après-midi.

Le SDF décédé au commissariat de Béziers filmé lors de son interpellation musclée – vidéo

© AFP 2020 PHILIPPE LOPEZ 10.04.2020

<https://fr.sputniknews.com/france/202004101043522269-le-sdf-decede-au-commissariat-de-beziers-filme-lors-de-son-interpellation-musclée--video/>

Un premier décès a été constaté en France lors d'un contrôle de confinement sans qu'un lien de causalité ne soit encore établi: un SDF est mort peu de temps après son arrestation par la police municipale de Béziers. Le moment de son interpellation a été diffusé.

Un SDF est mort le 8 avril au soir à Béziers, [peu de temps après son arrestation](#) par la police municipale de la ville. Une partie de la scène a été filmée depuis une fenêtre par un témoin oculaire.

Sur les séquences, on voit quatre policiers municipaux en train de maîtriser le SDF, dont l'un est assis sur les jambes de l'individu à plat ventre. Puis la vidéo montre trois fonctionnaires le porter vers leur véhicule pour le faire entrer à l'arrière.

Enquête pour «homicide involontaire»

Un SDF âgé de 34 ans a été interpellé le 8 avril par la police de Béziers pour «[non-respect du confinement et du couvre-feu](#)» imposé dans la ville. À son arrivée au commissariat, il est mort malgré le massage cardiaque entrepris par un policier et poursuivi par les pompiers. Son décès a été constaté par le médecin à 23h30.

Selon le procureur de Béziers, «**les policiers municipaux entendus dans la nuit en audition libre** ont expliqué avoir eu des difficultés à le menotter puis à le faire entrer à l'arrière de leur véhicule en le maintenant sur le ventre.[...] Il se serait calmé au cours du bref transport, les trois policiers affirmant l'avoir entendu "ronfler", leur laissant penser qu'il s'était endormi». Mais à leur arrivée dans la cour du commissariat, «l'individu interpellé était inconscient». Le parquet de Béziers a ouvert une enquête pour «homicide involontaire».

Connu de la justice

L'homme décédé né à Béziers était sans emploi. Il était très connu de la justice, ayant été condamné à huit reprises depuis 2005, en particulier pour des violences et des vols. Selon Midi libre, il était également bien connu des services de police pour des faits de toxicomanie.

Après l'autopsie, le procureur demande de nouvelles analyses

Publié le 12/04/2020 à 05:01

<https://www.midilibre.fr/2020/04/12/apres-lautopsie-le-procureur-demande-de-nouvelles-analyses,8843219.php>

Après le décès d'un homme interpellé par la police municipale de Béziers le 8 avril, et qui est décédé dans les locaux du commissariat quelques minutes plus tard, deux médecins légistes de l'institut médico-légal de Montpellier ont procédé, vendredi après-midi, à l'autopsie du corps.

"Le rapport de cette autopsie, et donc les conclusions précises de cette autopsie, ne seront pas rédigés avant la semaine prochaine, a confirmé ce vendredi soir le procureur de la République de Béziers, Raphaël Balland. À ce stade, il peut simplement être indiqué qu'aucune des constatations effectuées sur le corps ne permet d'expliquer de manière évidente la ou les causes du décès. En effet, les médecins légistes ont pu constater l'absence de plaie, l'absence d'hémorragie interne ainsi que l'absence de fracture osseuse, notamment crânienne."

Les conclusions médico-légales définitives dépendront notamment des examens approfondis des organes (anatomopathologie), ainsi que des expertises toxicologiques dont les résultats ne seront pas connus avant plusieurs jours, voire semaines.

De la drogue dans les poches ?

"Par ailleurs, poursuit le magistrat de Béziers, les médecins ont retrouvé, dissimulés dans une poche interne du slip du défunt, quatre petits pochons d'un total de moins de 2 g contenant une poudre blanche qui va faire l'objet d'analyses. Les enquêteurs de la sûreté départementale de Montpellier ont procédé à de très nombreuses auditions et investigations tout au long de la journée ", a-t-il poursuivi.

Pour le moment, elles se poursuivent sous l'autorité du parquet de Béziers, dans le cadre de l'enquête de flagrante ouverte du chef d'homicide involontaire. Le défunt était âgé de 33 ans, père de trois enfants et il vivait chez sa sœur à Béziers.

Béziers : Les causes de la mort d'un homme interpellé par la police municipale restent toujours inconnues

ENQUETE L'autopsie n'a pour l'instant pas pu expliquer le décès de cet homme de 33 ans

N.B. Publié le 13/04/20 à 10h10

https://www.20minutes.fr/faits_divers/2759839-20200413-beziers-causes-mort-homme-interpelle-police-municipale-restent-toujours-inconnues

Le 8 avril, [un homme de 33 ans est mort](#), au commissariat de la police nationale de [Béziers\(Hérault\)](#) où il avait été conduit par des policiers municipaux, après son interpellation. Il n'avait pas pu être sauvé. Il aurait été contrôlé une heure plus tôt, pour vérifier s'il pouvait justifier de sa présence en dehors de son domicile, dans une rue de la ville, en raison du couvre-feu et des mesures de confinement.

Une enquête pour homicide involontaire a été confiée aux policiers de Montpellier. Le 10 avril, une autopsie a été pratiquée. Si les conclusions ne seront pas rendues avant plusieurs jours, indique Raphaël Balland, le procureur de la République de Béziers, « à ce stade, il peut simplement être indiqué qu'aucune des constatations effectuées sur le corps ne permet d'expliquer de manière évidente la ou les causes du décès ».

De la poudre blanche

Les médecins légistes ont pu constater une **absence de plaie, une absence d'hémorragie interne ainsi qu'une absence de fracture osseuse**. Par ailleurs, poursuit le magistrat, quatre « petits pochons d'un total de moins de 2 g contenant une poudre blanche qui va faire l'objet d'analyses » ont été retrouvés dans une poche interne du slip de la victime.

Les trois policiers municipaux, entendus dans le cadre d'une audition libre, avaient indiqué que la victime aurait « refusé le contrôle et qu'il aurait adopté à leur rencontre un comportement très agressif justifiant selon eux de procéder à son interpellation », indiquait le 9 avril le procureur. « L'homme résistait alors fortement et longuement à l'interpellation. Les policiers municipaux parvenaient difficilement à le menotter puis à le faire entrer à l'arrière de leur véhicule en le maintenant sur le ventre. **Un policier municipal se serait alors assis sur les fesses de l'individu encore très excité dans le but de le maintenir** » jusqu'au commissariat, à quelques centaines de mètres de là.

Déjà connu de la justice

Au cours de son transport jusqu'à l'hôtel de police, poursuivait le magistrat, l'homme « se serait calmé », « les trois policiers affirmant l'avoir entendu ronfler, leur laissant penser qu'il s'était endormi ». Selon le procureur de Béziers, un témoin a indiqué avoir assisté à une partie de la scène depuis sa fenêtre : il aurait confirmé « **l'état d'excitation de l'homme interpellé et la difficulté des policiers municipaux pour le maîtriser** ».

Lors de son arrivée au commissariat, l'homme était inconscient. Des gestes de secours lui ont alors été prodigués par les policiers, puis par les secours, en vain.

La victime, sans emploi, est le père de trois jeunes enfants, dont la garde a été attribuée à son ex-compagne. Connu de la justice, il avait été condamné à huit reprises depuis 2005, notamment pour des violences et des vols. Le 7 avril, il avait été présenté au parquet de Béziers, soupçonné d'avoir volé de l'argent dans les mains d'une personne à la sortie d'un distributeur automatique de billets. Il avait alors été condamné à six mois de prison ferme, mais sans mandat de dépôt, poursuit le procureur de Béziers.